

2018-2023 : AU FRONT POUR LE LOGEMENT SOCIAL

5 ans de crises et d'attaques répétées contre le droit au logement par des gouvernements au service du privé ont mis en évidence les manquements structurels de l'État et l'insuffisance du filet social, notamment en matière de logement social. Le FRAPRU est resté au front.



DE CRISE EN CRISES

LA CRISE DU LOGEMENT

À l'automne 2018, c'est le début d'une pénurie de logements locatifs, qui n'a cessé de se creuser depuis. Financiarisation et marchandisation du logement, hébergement touristique de courte durée (type Airbnb) : non seulement les logements sont rares, les discriminations monnaie courante, mais les loyers explosent, ainsi que les évictions malhonnêtes, en vue de faire du profit.

En octobre 2022, la pénurie s'est étendue à toutes les régions métropolitaines du Québec. Le coût du loyer moyen a augmenté de 9% entre 2021 et 2022, un record en 20 ans. Les ménages locataires sont ainsi de plus en plus nombreux à être condamnés à subir de l'insécurité résidentielle, à vivre dans des logements trop petits, trop chers, insalubres, inadaptés à leurs besoins, ou encore à se retrouver carrément à la rue.

Le pourcentage de logements sociaux (HLM, Coop, OSBL) au sein du parc locatif québécois, a quant à lui diminué, passant de 11,2% à 10,1%, entre 2016 et 2021.

LA CRISE SANITAIRE

En mars 2020, l'État d'urgence sanitaire en raison de la Covid-19 est déclenché. Le confinement mis en place a un impact majeur sur les ménages locataires, particulièrement ceux les plus précaires, qui perdent accès à de nombreux services essentiels. Malgré les pressions répétées, aucune mesure efficace n'est mise en place par le gouvernement du Québec, pour les protéger.

En revanche, la Prestation canadienne d'urgence (PCU), financée par le gouvernement fédéral, a amélioré la situation de plusieurs locataires. Malheureusement, cela n'a été que temporaire.

LA CRISE ÉCONOMIQUE

Depuis 2020, le taux de pauvreté a augmenté au Québec, notamment en raison d'une forte poussée inflationniste et de l'insuffisance des prestations sociales de derniers recours. Conséquemment, plus de 439 000 personnes vivaient sous le seuil de la pauvreté en 2021, une augmentation de 7,9%, comparativement à l'année précédente.

L'itinérance, rendue plus visible durant la pandémie, a également continué d'augmenter et s'est implantée dans plusieurs régions, en raison de la pénurie de logements, de la multiplication des évictions et de l'inabondabilité croissante des logements.

Aucun doute, les 5 dernières années ont mis plus à mal encore le droit au logement.

Mais qu'ont fait les gouvernements?

MARS 2020 À JUIN 2022 : MOYENS D'ACTION ET VIE ASSOCIATIVE PERTURBÉS

Bannières et panneaux publicitaires surdimensionnés, petits rassemblements, prestations théâtrales de rue, forum virtuel sur les crises du logement, etc. : privé de ses moyens d'action habituels, le FRAPRU a dû s'adapter, durant la période d'urgence sanitaire.

Il a également été contraint d'annuler un congrès et une assemblée générale, avant de les tenir en ligne, jusqu'à la levée des mesures sanitaires.

La crise pandémique a également eu des impacts sur les comités logements et associations de locataires, contraints de suspendre leurs activités, isolant d'autant plus les locataires.

DES GOUVERNEMENTS AU SERVICE DU PRIVÉ

LA STRATÉGIE MANQUÉE D'OTTAWA

Loin d'atteindre ses objectifs, la *Stratégie nationale sur le logement*, annoncée en 2017, a fait l'objet de nombreuses critiques du FRAPRU, mais aussi de la Vérificatrice générale du Canada, du Directeur parlementaire du budget, de la Défenseure fédérale du logement ou encore du Conseil national du logement.

Le 21 juin 2019, pour la première fois de l'histoire du Canada, la Loi sur la stratégie nationale sur le logement oblige le gouvernement à « continuer à faire avancer la réalisation progressive du droit à un logement suffisant, lequel est reconnu par le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ». Cette reconnaissance n'est cependant accompagnée d'aucun recours devant les Tribunaux.

Budget après budget, les fonds sont dispersés dans plusieurs initiatives qui ne répondent majoritairement pas aux besoins les plus pressants, en ne se concentrant pas sur le logement social. Lors du budget de 2022-2023, aucun nouveau fond n'a été prévu pour l'Initiative de construction rapide de logements (ICRL), la seule qui a permis la réalisation du logement hors marché privé.

En 2022, le Québec comptait 25 065 HLM considérés en mauvais état, de plus en plus se sont trouvés barricadés. En 2023, les fonds consentis par Ottawa et Québec ont été insuffisants pour régler la situation.

Bien que le FRAPRU ait choisi de concentrer ses pressions sur le gouvernement du Québec, 4 manifestations nationales ont été organisées face au fédéral, que ce soit à Ottawa, Montréal ou Québec.

L'INDÉCENCE À LA SAUCE CAQ, AU QUÉBEC

Durant les élections de 2018, la Coalition avenir Québec (CAQ) s'est engagée à construire en 4 ans, les 15 471 logements sociaux annoncés dans AccèsLogis par les gouvernements précédents, mais non réalisés, faute de financement (appelé le *back-log*).

Le logement social mis à mal

Cinq ans plus tard, cet engagement n'est toujours pas honoré. Selon les chiffres mêmes du gouvernement, près de 7000 logements n'ont pas encore été réalisés. De plus, seules 500 unités ont été ajoutées dans AccèsLogis durant le premier mandat de la CAQ.

Début 2022, le gouvernement met sur pied le Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ), pensé pour le privé. Celui-ci élargit le financement public à des promoteurs privés, en échange d'assurer durant 10 à 35 ans « l'abordabilité » d'aussi peu que 30% des logements construits. Un an plus tard, il poussera l'indécence jusqu'à mettre au rancart AccèsLogis, qui avait pourtant fait ses preuves malgré son sous-financement chronique, au profit du PHAQ.

Or, non seulement ce nouveau programme ne fonctionne pas, mais la CAQ multiplie les partenariats de toutes sortes avec des fonds syndicaux, des fondations philanthropiques et de nouvelles catégories d'investisseurs pour tenter la livraison de logements sans but lucratif, se dégageant ainsi de ses responsabilités.



LE FRAPRU RÉAGIT

En plus des actions organisées durant la pandémie, le FRAPRU déploie plusieurs manifestations, dont quelques-unes conjointes avec le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ), actions régionales, tintamarres, conférences de presse et actions de visibilité, auxquels de nombreux locataires à travers le Québec ont participé.

Le 18 décembre 2019, à l'occasion de la Journée internationale des migrants et des migrantes, il revendique aussi avec plusieurs groupes, l'accès au logement social pour toutes et tous.

Le 14 novembre 2019, il lance sa campagne *Pour du logement social maintenant*. Celle-ci a notamment compris des « caravanes », début février 2020, qui ont visité 20 bureaux de ministres en 3 jours et qui ont pris fin sous la tempête, devant l'Assemblée nationale.

À l'automne 2021, il publie un nouveau projet de politique d'habitation. La nécessité d'une telle politique est appuyée par plus de 550 groupes et personnalités publiques.

À l'automne 2023, il amorce la tournée d'un char allégorique décoré par les groupes des différentes régions visitées, clôturée en février par une manifestation de près de 400 personnes, à Québec. Il diffusera également la même année, sept courts métrages d'animation illustrant les différentes facettes de la crise du logement.

À la suite du budget 2023-2024, il marche dans les rues de Sainte-Agathe-des-Monts où se trouvent les bureaux de la ministre France-Élaine Duranceau.

Des reculs pour les locataires

Après avoir mis à mal le logement social et nié la crise du logement durant des mois, voire des années, aucune mesure concrète pour protéger davantage les locataires contre les évictions et les hausses abusives de loyer n'a été mise en place par le gouvernement de François Legault. Pire, le projet de loi 31, déposé en juin 2023, s'attaque à la cession de bail, seul rempart des locataires face aux hausses frénétiques de loyer. Le projet de loi comprend également des modifications à la loi de la Société d'habitation du Québec (SHQ), susceptibles de compromettre le logement social.

Le FRAPRU dérange

Depuis le début de la présente crise du logement, le FRAPRU est très présent sur la scène médiatique. Cette visibilité contribue assurément à ce que la mise à jour économique de novembre 2023 prévoit 1,8 milliard \$ (dont 900 millions \$ en provenance d'Ottawa) pour la construction de 8000 nouveaux logements sociaux et « abordables », en 5 ans. Bien que cela représente un premier pas dans la bonne direction, c'est non seulement insuffisant pour enrayer la crise du logement, mais il n'y a toujours aucune assurance que ces fonds publics seront consacrés exclusivement au logement social. Or, le logement dit « abordable » est une notion élastique qui n'offre ni garantie sur le long terme, ni de réponse aux besoins des locataires les plus précaires, contrairement au logement social.



LE FRAPRU, AU FRONT POUR LE LOGEMENT SOCIAL !

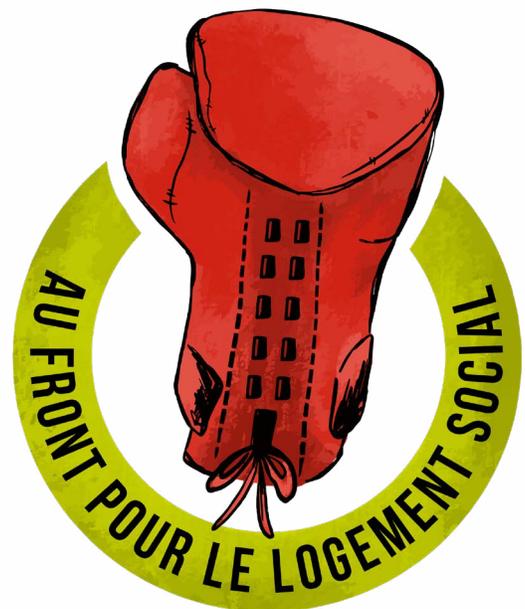
À l'automne 2023, le FRAPRU monte le ton avec sa nouvelle campagne : *Au front pour le logement social!* Celle-ci a débuté par une série d'actions et de conférences de presse, dans 13 régions, visant à diffuser les données locales et nationales de la 8^e édition de son *Dossier noir, logement et pauvreté* et revendiquer du logement social.

À l'hiver 2024, il déploie également une campagne de publicité : *La clé, c'est le logement social.* Celle-ci sera visible dans plusieurs régions, via autobus et abribus, panneaux lumineux dans le métro ou encore sur le web.

D'autres actions suivront afin de revendiquer que le gouvernement du Québec :

- **Finance adéquatement un programme complet, durable et spécifiquement dédié au logement social, pour répondre aux besoins les plus urgents.**
- **Adopte une politique globale en habitation basée sur la reconnaissance du droit au logement, le développement et la préservation du logement social et de meilleures protections pour les locataires.**

Quant au gouvernement fédéral, il lui demande de **réaffecter les milliards de dollars de la Stratégie nationale sur le logement au logement social.**



Hiver 2024

FRONT D'ACTION POPULAIRE EN RÉAMÉNAGEMENT URBAIN (FRAPRU)

1431, rue Fullum, bureau 201
Montréal, Québec
H2K 0B5

frapru@frapru.qc.ca

frapru.qc.ca



Le présent document est inspiré du chapitre 13 du livre de François Saillant produit chez Écosociété, « Dans la rue. Une histoire du FRAPRU et des luttes pour le logement au Québec ». Il fait suite à la brochure « Quarante ans au front. Seule la lutte paie! », retraçant les 40 premières années du FRAPRU.